



CONSEIL NATIONAL DU FOOTBALL AMATEUR



Réunion du Vendredi 22 avril 2005



Présidence : Mr. Fernand DUCHAUSSOY

Présent(e)s : Mme Bernadette CONSTANTIN,
MM. Arnold ALPHON-LAYRE, Guy ANTOINE, Bernard BARBET, Jacky BOUZIER,
Gérard CAPELLO, Roland COQUARD, Jacky FORTEPAULE, Bruno FOUCHET, Roger
GAUBERT, Jacques GEISSELHARDT, François GEORGET, Jean-Claude HAZEAX,
Olivier HUMBERT, Bernard LAYDIS, Germain LE GARREC, Pierre-Marie MASSY, Jean
MEZIERE, Alain PORCU, François PRAT, Gilbert SCHNEIDER,

Excusés : MM. Alain CHARRANCE, Jean-Marc PUISSESSEAU, Nicolas USAI et Aimé
JACQUET.

Assistent : MM. Jacques LAMBERT, Jean-Pierre MORLANS et André PREVOSTO



Préambule

Le Conseil adresse ses plus vives félicitations aux clubs amateurs de BOULOGNE et NIMES
OLYMPIQUE pour leur brillant parcours en Coupe de France.

Le Conseil, informé du décès de :

- Monsieur François PFEIFFER (fondateur du District Doubs Sud et ancien membre de
la Ligue de Franche-Comté),

adresse à sa famille ses sentiments attristés et ses plus sincères condoléances.

1 – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Après avoir ajouté au procès-verbal du C.N.F.A. du 18 mars 2005, que

- Mr Jacques LIENARD siège au panel médical de l'U.E.F.A.,
- Mr François PRAT représente le Football amateur au C.N.O.S.F., au titre du
développement durable,

le Conseil approuve les procès-verbaux suivants :

- C.N.F.A. du 18 mars 2005,
- Bureau du C.N.F.A. du 18 mars 2005,
- Bureau du C.N.F.A. du 25 mars 2005,
- Bureau du C.N.F.A. du 5 avril 2005,
- Bureau du C.N.F.A. du 14 avril 2005,

2 – INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

Le Conseil prend note du remplacement de Monsieur Michel TRONSON (Président de la Ligue de l'Atlantique) par Monsieur Jean-Luc MARSOLLIER (secrétaire général du District) qui assurera « par interim » la Présidence du District de Loire-Atlantique, jusqu'à la plus proche assemblée générale dudit District.

2 – 1 : Point sur l'informatisation des clubs

Le Conseil prend connaissance de l'état d'avancement de ce projet dans les Ligues et les Districts. Une grande majorité de celles-ci a mis (ou met) en place son plan de déploiement. Néanmoins, il est à noter que beaucoup de remarques sont faites sur la recherche de financement de l'opération.

En ce qui concerne la mise à disposition aux clubs de Foot 2000 par Extranet, le Président rappelle que 100 clubs participeront à la phase tests dès la saison 2005 / 2006.

2 – 2 : Journée des bénévoles

Comme chaque année, cette grande manifestation en direction des dirigeants de clubs se déroulera le Jour de la Finale de la Coupe de France, le samedi 4 juin prochain.

Le Conseil,

- ✓ adopte le programme proposé (déjeuner au Méridien Montparnasse, puis participation aux Finales de Coupe Gambardella et Coupe de France, au Stade de France).
- ✓ prend note que le Collège des Présidents de District sera réuni le matin de ces manifestations.

2 – 3 : Conseil Fédéral

Le Président informe les membres du Conseil sur les sujets suivants :

- nomination de Monsieur Jacques LAMBERT, au poste de Directeur Général de la Fédération (ce dernier profite de sa présence à cette réunion pour se présenter et se déclarer ravi de « retrouver » le football après son départ du C.F.O., il y a 6 ans).
- remplacement du match Chine / France par la rencontre France / Hongrie, à Metz, le 30 mai 2005,
- CNOSF : affaire US Cosne sur Loire – délai de mutation – le Conseil Fédéral a décidé d'accorder la licence demandée,
- évocation des clubs de Le Havre, Stade de Reims et Créteil sur les joueurs du Servette de Genève mutés au SCO Angers et au FC Lorient,

2 – 4 : Budget

Le Président rappelle que la L.F.F.A. dispose d'un budget « délégué » et qu'à ce titre celui-ci est tributaire des orientations fédérales.

Un « premier » budget a été établi, avec une légère orientation à la baisse due aux soucis immédiats en ce qui concerne le fonctionnement financier de la FFF. Le Président rappelle que les aides aux Ligues et aux Districts seront, quant à elles, maintenues.

Actuellement, les négociations portent sur les ressources classiques. Conscient qu'il soit nécessaire de disposer d'aides plus conséquentes pour le football amateur, des ressources supplémentaires doivent être trouvées (un entretien avec les représentants des clubs professionnels abordera ce sujet). En outre, ce qui sera « gagné » par des actions du type CARTE FOOT et autres pourra aider à la réalisation d'actions nouvelles.

2 – 5 : Groupes de travail

Statut des Educateurs (rapporteurs Arnold ALPHON LAYRE et Jean-Pierre MORLANS)

Il y a lieu de noter que

- la création de la Commission paritaire est acquise au niveau du groupe de travail,
- le travail continue sur les propositions de séparation du domaine « conventionnel » du « non conventionnel »,

Il reste deux réunions (4 et 18 mai 2005) pour arriver au terme.

Bruno FOUCHET fait part à l'assistance

- des problèmes posés par la Convention Collective Nationale des Métiers du Sport notamment au niveau des salaires de joueurs,
- de son insistance sur la volonté d'obtenir un accord de branche,
- de la non prise en compte du statut du joueur fédéral dans la convention collective

La « vie » fédérale a été alertée sur ces sujets comme sur celui des Cadres Techniques : recrutement, salaires, convention collective.

2 – 6 : Indemnités de pré formation

Ce sujet sensible sera du ressort du Conseil Fédéral. La discussion porte sur celles qui reviennent aux districts et aux clubs. Le football professionnel est d'accord pour verser plus à condition que ce soit pour des joueurs qu'ils désirent conserver. La période transitoire entre l'ancienne situation et celle qui sera appliquée dès la saison 2005 - 2006 sera « inapplicable » pour certains clubs, en particulier ceux de Ligue 2.

Après discussion, le Conseil propose à la cellule de pré formation : « *application pour la période transitoire uniquement pour les clubs de Ligue 1* ».

3 – COMPTES - RENDUS DE MISSIONS FEDERALES

Rencontres Internationales

Féminine A : France / Pays Bas à Sochaux (Stade Bonal) le 13 avril 2005,
Féminines « moins de 19 ans » à Belfort (Stade Serzian), le 13 avril 2005,

La ligue organisatrice fait part de sa satisfaction et de l'organisation en tout point remarquable. Grand succès populaire (plus de 7000 spectateurs) qui contribue à une bonne promotion du football féminin.

Futsal : France / Biélorussie, le 8 février, à Troyes et le 9 février 2005,

Très bonne organisation des deux Districts concernés avec des affluences importantes sur chacun des matches. A noter, pour la promotion du Futsal, l'intérêt d'avoir disputé ces rencontres consécutivement sur deux jours, dans des districts de ligues différentes.

Il a été suggéré de mettre en place un championnat Inter Régional (voire National) Futsal, afin de rendre plus compétitif le niveau des équipes en présence.

Tournoi de Montaigu « Mondial Minimes 2005 » : du 21 au 29 mars 2005

Après s'être imposé en poule de qualification, l'Equipe de France a brillamment remporté (victoire 6 – 1 face au Japon) cette 33^{ème} édition du Tournoi de Montaigu.

Les jeunes composant la sélection tricolore ont réussi une excellente prestation :

Résultats :

- France / Corée du Sud	3 à 0
- France / Allemagne	1 à 1
- France / Côte d'Ivoire	2 – 1

ajoutant à la victoire finale :

- le Challenge du Fair Play,
- le titre de meilleur buteur, pour N'Gog (6 buts).

La délégation présente souligne le très bon accueil. Elle remercie les organisateurs pour leur constante présence.

Réunion CFA-CFA2 (rapporteurs Roland COQUARD et Nicolas USAI)

Une commission plénière des championnats CFA – CFA2 s'est tenue le 7 avril. Les sujets suivants y ont été évoqués :

- ✓ les difficultés financières auxquelles ont à faire face certains clubs,
- ✓ la recrudescence des incidents d'après-match,
- ✓ la date tardive de l'assemblée générale de début de saison : il faudrait l'avancer à septembre (en tout cas, au plus tard, en octobre),
- ✓ le délai de dépôt de candidature dans les Commissions Centrales : les clubs souhaitent le ramener à 15 jours,

- ✓ l'harmonisation des règlements des ligues, en matière de désignation à l'assemblée fédérale de leur délégué CFA – CFA2,
- ✓ la Coupe de France : repousser le délai d'inscription (actuellement 1^{er} mars) et entrée plus tardive dans la compétition des clubs fédéraux,
- ✓ revoir le système des barrages d'accession, en particulier pour les équipes classées 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} de Division d'Honneur,
- ✓ information trop tardive des dates des matches reportés.

Réunion du 21 avril 2005 sur le contrat fédéral (rapporteur Bruno FOUCHET)

Il était nécessaire de se rencontrer entre représentants de l'A2C2F et l'U2C2F car les travaux présentés méritaient d'être amendés (en particulier sur un des sujets conventionnels).

Championnat National : réunion du 29 mars 2005 (rapporteur Guy ANTOINE)

Baisse des spectateurs (moins 18 %) et des recettes (moins 28 %).

Au niveau de la billetterie informatisée, trois clubs (Saonnois Saint Gratien, Valenciennes et Romorantin) la testent. L'idée consiste à la généraliser pour la saison prochaine : une réunion avec tous les clubs est planifiée le 3 mai prochain.

Au cours de cette réunion, plusieurs interventions ont été faites sur les « moyens » dont dispose la DNCG, en particulier sur l'application des textes actuels qui interdisent toute sanction sportive (sauf le règlement judiciaire) en cours de saison. Les clubs souhaitent une refonte des règles actuelles (par exemple, retrait immédiat de points ou arrêt du club).

Football Féminin : réunion du 7 avril 2005 (rapporteur Bernadette CONSTANTIN)

Toutes les composantes du football féminin étaient présentes à cette réunion dont l'objectif était de

- définir une organisation générale du football féminin,
- clarifier le fonctionnement,
- regarder les compétences de chacun.

L'image du football féminin est bonne, même si la réussite est moyenne au niveau du football de base. Au cours de cette réunion, on a pu avoir une plus grande clarté et une meilleure lisibilité des responsabilités de chacun, avec pour leitmotiv «mettre les compétences là où elles doivent être ».

En résumé,

- le développement du football féminin appartient à la Commission Centrale Féminine (sous l'égide de la L.F.F.A.), complétée de représentants de la D.T.N., des départements Jeunes et seniors,
- les CATRF doivent trouver leur place au sein des E.T.R. (Equipes Techniques Régionales) à l'intérieur de la D.T.N.,

4 – LA FORMATION

Rapporteur : Jacky FORTEPAULE

Après avoir rappelé l'importance du sujet qui est une « priorité du mandat », le rapporteur fait état de :

L'élaboration du Plan d'action 2005 – 2008, issu des réflexions de la cellule pédagogique du département formation, mais aussi du Président et de quelques ligues :

- ✓ développer la politique de formation des dirigeants et des permanents des Ligues et des Districts en répondant aux attentes de tous,
- ✓ fidéliser les bénévoles en les valorisant,
- ✓ proposer un catalogue de formation,
- ✓ améliorer la communication du département formation,
- ✓ mutualiser les ressources (création d'une base de données).

Proposition d'organisation

Un Comité de Pilotage (environ 10 personnes), chargé de

- ✓ piloter et orienter la politique de formation,
- ✓ assurer l'interface entre le CNFA et les sections,

en intégrant la DTN et la DNA afin d'assurer une cohérence au niveau de l'ensemble des formations.

et deux sections définies ainsi :

une section « territoriale » comprenant 7 à 12 délégués territoriaux en support des ligues et des districts, ayant pour mission de

- ✓ animer, conseiller, assister, faire connaître et promouvoir la politique de formation du CNFA,
- ✓ informer les ligues et les districts,
- ✓ aider à l'élaboration du plan de formation des ligues et des districts,
- ✓ transmettre au Comité de Pilotage
 - les observations sur la mise en place de la politique de formation du CNFA,
 - les initiatives locales en matière de formation (exemples : nouveaux modules, nouvelles expériences, etc, ...),

une section « pédagogie », ayant pour objectif de

- ✓ concevoir les modules de formation (plan, support et cible) en fonction des besoins exprimés
 - pour les dirigeants de clubs,
 - pour les élus et les membres de commission des instances,
 - pour les permanents des ligues et des districts (formation METIER),
 - pour les commissions centrales.

Les modules

Démarrer 2005 – 2006 avec

- ✓ un module d'accueil (tronc commun),
- ✓ un module de formation de formateurs,
- ✓ des unités de valeur (U.V.) de 4 heures pour les modules suivants :
 - nouveaux outils de communication,
 - fonctionnement et gestion d'un club,
 - rôle du secrétaire,
 - rôle du trésorier,
 - accompagnateur d'équipes,
 - gestion de conflits.

Un catalogue des formations disponibles et un support de cours seront mis à la disposition des instances,

A terme, un diplôme serait remis dans le cas où un certain nombre d'unités de valeurs obligatoires et facultatives seraient suivies.

Les clés de la réussite

- ✓ mettre en place une véritable politique de formation régionale sous la responsabilité du Président de Ligue,
- ✓ recenser les formations,
- ✓ impliquer les élus du CNFA (accompagner le délégué territorial lors de sa première visite),

communiquer verticalement.

En conclusion, un travail de proximité et une meilleure connaissance du club doivent aider à la fidélisation des dirigeants... d'autant plus que le sujet sera intégré dans les chapitres du Contrat d'Objectif qui sera mis en place entre les Ligues et le CNFA.

Après discussions, en particulier sur les modules «qui doivent correspondre à l'attente des dirigeants de clubs» le CNFA valide l'ensemble des dispositions présentées. Il transmet ses remerciements au Département Formation et au chef de projet.

5 – CARTE FOOT

Un très grand nombre de partenaires sont prêts à utiliser 1 000 000 adresses. Mais il faut mettre en place des « garde fous » sur leur utilisation.

André PREVOSTO présente les différents aspects du projet :

La base, c'est la constitution du fichier adresse autour de la licence pour créer une relation avec le licencié sans casser celle du club et à destination de

- organismes du football qui pourrait lancer quelques enquêtes pour
 - revaloriser et fidéliser les dirigeants,
 - connaître les raisons «d'abandon» et ramener l'intéressé vers le football.

La banque de données, ainsi constituée, sera une ressource marketing, à condition qu'on l'enrichisse. C'est à nous de la maîtriser. Et puis, si on veut valoriser le licencié, ça passe par la production d'une carte car la licence ne sert qu'à la compétition. Il pourrait être intéressant de fournir cette carte pour les partenaires (communiquer) et les licenciés (notion d'appartenance) : « j'ai ma carte foot, je suis reconnu, je peux bénéficier d'avantages et je peux en procurer à mon club ».

L'architecture s'inscrit dans la cohérence de schéma d'informatisation des clubs, il faut donc « additionner les briques » pour en faire un mur solide.

6 – EVOLUTION DU REGLEMENT INTERIEUR et VALORISATION DE LA LFFA

6 – 1 : Evolution du Règlement intérieur

Le Conseil valide les propositions qui seront faites à l'Assemblée Générale de juin 2005 et portant sur :

- changement d'appellation :
 - la LFFA (Ligue Fédérale du Football Amateur) devient la LFA (Ligue du Football Amateur),
 - le CNFA, qui devient le Conseil d'administration de la LFA.
- création de la Commission d'appel de la LFA afin de
 - renforcer le rôle du Bureau et concentrer son action sur la gestion et le développement du football amateur,
 - compte tenu du nombre croissant d'appels et de leur complexité, intégrer davantage de « spécialistes » en matière réglementaire.
- passage de 2 à 4 chargés de mission pour
 - permettre au Bureau d'effectuer un meilleur suivi du plan de développement du Football Amateur.

6 – 2 : Valorisation de la LFFA

Rapporteur : Gilbert SCHNEIDER

Contexte

La LFFA se doit d'apporter son total soutien et son aide au Conseil Fédéral qui s'est engagé à défendre les valeurs du football (respect de l'autre, éthique, rôle social, ...) et à combattre les dérives (dopage, tricheries, violence, incivilités ...) qui nuisent à son image.

La LFFA doit donc profiter de ce contexte pour valoriser et faire connaître ses actions.

Orientations

Changement d'appellation

- ✓ la LFFA (long et difficile à retenir) devient la LFA (court et positionnement par rapport à la LFP),
- ✓ vers un Conseil d'Administration de la LFA

Pour différencier la LFFA du CNFA

- ✓ changement de logo
- induit par le change ment de nom

Faire savoir

Communiquer davantage sur les actions existantes :

- ✓ championnats fédéraux,
- ✓ opérations de Jeunes,
- ✓ football féminin,
- ✓ formation de dirigeants,
- ✓ football diversifié,
- ✓ lutte contre la violence, les incivilités,
- ✓ valorisation du bénévolat,
- ✓ informatisation des clubs,
- ✓ etc, ...

La Communication de la LFFA

- ✓ quelle présence sur les différents supports existants (Journal FOOT, site Internet, mettre d'informations, ...) ?
- ✓ communiquer à qui et comment ?
- ✓ évolution des supports ?

Axes de développement

- ✓ communiquer sur les valeurs ajoutées du Football Amateur à travers ses actions citoyennes,
- ✓ le football doit être un acteur de la vie locale (politique, sociale, culturelle, économique, etc...) en proposant des actions citoyennes qui apporteraient un regard différent sur le football et qui renforceraient la notoriété du Football Amateur.

7 – COUPE DES REGIONS U.E.F.A.

Après examen des courriers des

- Ligue d'Alsace du 24.03.2005,
- Ligue de Basse-Normandie des 24.03 et 01.04.2005,
- Ligue du Centre du 13.04.2005,
- Ligue de Normandie du 11.04.2005

décide

- ✓ d'enregistrer le forfait de la Ligue de Bourgogne dans la rencontre l'ayant opposé à la Ligue d'Alsace, le 29.03.2005,
- ✓ d'actualiser comme suit le calendrier COUPE DES REGIONS U.E.F.A.

Journée du Jeudi 5 mai 2005

Groupe B

Alsace / Corse

Groupe C

Midi-Pyrénées / Centre-Ouest

Groupe D

Atlantique / Maine

Groupe E

Centre / Rhône-Alpes (avec possibilité de joueur au 01.11.2005)

Groupe F

Lorraine / Basse-Normandie

(si Lorraine vainqueur, obligation de disputer la rencontre Paris-Ile de France / Lorraine avant le 01.11.2005)

Groupe G

Champagne-Ardenne / Franche-Comté

Journée du Mardi 1^{er} novembre 2005

Groupe A

Bourgogne / Normandie

Groupe E

Centre / Rhône Alpes

Groupe F

Paris – Ile de France / Lorraine (sauf si Lorraine vainqueur le 05.05)

Le Conseil valide le calendrier 2005 – 2006

1/4 de finale : mardi 1^{er} novembre 2005,

1/2 finale : mars 2006 (date à définir),

Finale : dimanche 16 avril 2006.

8 – COURRIER DES LIGUES ET DES DISTRICTS

Ligue de Basse-Normandie : Lettre du 17 mars 2005 relative aux modalités de représentation des Ligues aux assemblées fédérales (Article 7 des statuts de la Fédération).

Transmis au service juridique pour réponse aux différentes questions formulées.

District Drôme-Ardèche : Lettre du 4 avril 2005 concernant le football féminin

Pris connaissance des actions menées par le district pour le développement du football féminin. Remerciements.

Lettre de l'Intrépide d'Angers du 30 mars 2005 relative à l'organisation de la Journée Nationale des Débutants du District Maine et Loire du Samedi 7 mai 2005 : demande de financement pour cette manifestation

Le Conseil rappelle que l'aide institutionnelle de la Fédération est limitée à la dotation des partenaires chargés d'animer cette journée .

Ligue d'Alsace : lettre du 11 avril 2005 concernant l'affaire Barthez

Pris connaissance du courrier de Monsieur Scolera.

Ligue de Bourgogne : lettre du 14 avril 2005 sur l'ouverture d'une section sportive féminine au Lycée de Chavigny-Saint-Sauveur

Félicitations pour cette action en faveur du milieu scolaire. Le Conseil assure la Ligue de son soutien auprès du Département Jeunes pour les aides attribuées au titre du développement du football en milieu scolaire.

9 – QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE
--

Intervention de Pierre-Marie MASSY et Gilbert SCHNEIDER sur le rôle du football dans la société actuelle, en particulier

- la conduite à risques (alcool, drogue, tabac, etc, ...),
- la mort subite (équipement de survie),
- l'apprentissage de la citoyenneté et du respect de l'autre (arbitres, dirigeants, éducateurs, entraîneurs, ...)

Une première action (en Ligue d'Alsace) : STOP ACCIDENTS,

D'autres actions se rajouteront, au fur et à mesure, mais il faut les connaître pour les faire partager.

Intervention d'Alain PORCU : quid du Lundi de Pentecôte

C'est un jour travaillé.

Affaire Barthez

Le Conseil prend note avec satisfaction de l'appel du Bureau du Conseil Fédéral qui vient de se tenir.

Intervention de Roland COQUARD qui fait état de l'accord de la Ligue de Franche-Comté sur la « mixité » des compétitions de deux districts de cette ligue en année probatoire. Dans le cas d'une fusion totale des districts concernée, le Conseil donne son accord sur le projet.

10 – DOCUMENTS A CONSULTER

Proposition de médailles fédérales – Promotion 2004

Opération EN ROUTE POUR LA VIE (Ligue d'Alsace)

**Le Président
Fernand DUCHAUSSOY**

**Le Secrétaire Général,
Jean-Claude HAZEUX**